

*Sous la direction de*  
Cris Beauchemin, Lama Kabbanji, Papa Sakho, Bruno Schoumaker

---

# MIGRATIONS AFRICAINES : LE CODÉVELOPPEMENT EN QUESTIONS

ESSAI DE DÉMOGRAPHIE POLITIQUE



**ARMAND COLIN / RECHERCHES**

# Table des matières

|   |    |
|---|----|
| <i>Les auteurs</i> .....  | 5  |
| <i>Remerciements</i> .....  | 7  |
| <i>Préface</i> .....  | 9  |
| <i>Catherine Wihtol de Wenden</i>   |    |
| <i>Introduction</i> .....   | 13 |
| <i>Cris Beauchemin et Bruno Schoumaker</i>  |    |
| <b>1. Les enquêtes MAFE: repères méthodologiques</b> .....  | 23 |
| <i>Cris Beauchemin et Bruno Schoumaker</i>  |    |
| Le projet MAFE en bref .....  | 24 |
| <i>Objectifs</i> .....  | 24 |
| <i>Une approche transnationale et comparative</i> .....   | 25 |
| <i>Des données rétrospectives</i> .....   | 27 |
| Les outils de collecte.....   | 28 |
| <i>Le questionnaire ménage</i> .....  | 28 |
| <i>Le questionnaire biographique</i> .....  | 29 |
| Échantillonnage.....  | 33 |
| <i>Population cible</i> .....   | 33 |
| <i>Constitution des échantillons</i> .....  | 36 |
| Conclusion.....   | 38 |
| Bibliographie.....  | 39 |
| <b>2. Migration et développement: quelles politiques menées en Afrique<br/>subsaharienne?</b> ..... | 41 |
| <i>Lama Kabbanji</i>  |    |
| Introduction.....   | 41 |
| La promotion du lien entre migration et développement<br>dans les discours officiels .....          | 44 |
| <i>Mise en place de la coopération euro-africaine dans le domaine<br/>    des migrations</i> .....  | 44 |

|   |     |
|---|-----|
| <i>Une Approche dite globale pour gérer les migrations africaines : imbrication entre contrôle des flux migratoires et promotion du développement</i> ..... | 48  |
| <i>Une définition à double sens du lien entre migration et développement</i> .....  | 50  |
| La promotion du lien entre migration et développement en pratique : illustration à travers le cas de l'Afrique subsaharienne .....                          | 56  |
| <i>Les projets financés par l'Union européenne</i> .....  | 56  |
| <i>Le Sénégal, terrain privilégié de la promotion du lien entre migration et développement</i> .....  | 64  |
| <i>Au Sénégal comme ailleurs, la responsabilisation des migrants dans le développement de leur pays d'origine</i> .....                                     | 67  |
| Conclusion.....   | 72  |
| Bibliographie.....  | 73  |
| Annexe 1 .....  | 75  |
| Annexe 2 .....  | 76  |
| Annexe 3 .....  | 84  |
| <b>3. Partir, revenir : un tableau des tendances migratoires congolaises et sénégalaises</b> .....  | 91  |
| <i>Marie-Laurence Flahaux, Cris Beauchemin et Bruno Schoumaker</i>  |     |
| Introduction.....   | 91  |
| Les départs .....   | 94  |
| <i>Destinations des migrants congolais et sénégalais : des orientations différentes</i> .....   | 94  |
| <i>Des migrations Sud-Nord en plein essor?</i> .....  | 97  |
| <i>Le profil des migrants internationaux à leur première migration ..</i>   | 102 |
| <i>Les déterminants individuels du premier départ</i> .....   | 104 |
| Les retours.....  | 106 |
| <i>L'importance relative des retours</i> .....  | 106 |
| <i>Quels facteurs favorisent les retours?</i> .....   | 113 |
| <i>Rester ou repartir?</i> .....  | 117 |
| Conclusion.....   | 120 |
| Bibliographie.....  | 122 |

|  |     |
|--|-----|
| <b>4. Envoyer et recevoir : les transferts de migrants vers les régions de Dakar et Kinshasa</b> .....                       | 127 |
| <i>Andonirina Rakotonarivo et Mobhe Agbada Mangalu</i>   |     |
| Introduction.....  | 127 |
| Les données.....   | 129 |
| Les pratiques de transferts des migrants .....   | 131 |
| <i>Les transferts d'argent</i> .....   | 132 |
| <i>Les transferts en nature</i> .....  | 135 |
| Les facteurs associés aux transferts .....   | 136 |
| <i>Revue théorique des déterminants des transferts</i> .....   | 136 |
| <i>Les migrants qui transfèrent</i> .....  | 137 |
| <i>Les ménages bénéficiaires de transferts</i> .....   | 145 |
| Les transferts et les conditions de vie des ménages .....  | 149 |
| Conclusion.....  | 152 |
| Bibliographie.....   | 154 |
| <b>5. Dakar : des ménages mieux logés grâce aux migrants?</b> .....  | 159 |
| <i>Cris Beauchemin, David Lessault et Papa Sakho</i>   |     |
| Introduction.....  | 159 |
| Les migrants internationaux et l'habitat dakarais :<br>un état des lieux.....  | 163 |
| <i>Des conditions de logement qui s'améliorent malgré la crise</i> .....   | 163 |
| <i>Un paradoxe à expliquer : la migration internationale,<br/>une hypothèse qui fait l'unanimité</i> .....                   | 165 |
| Les résultats nuancés de l'enquête MAFE .....  | 170 |
| <i>Les investissements locatifs des migrants internationaux</i> .....  | 170 |
| <i>Les ménages avec migrant(s) sont plus confortablement logés</i> .....   | 172 |
| <i>L'argent de la migration est peu investi dans l'habitat</i> .....   | 177 |
| L'accès à la propriété .....   | 182 |
| Conclusion.....  | 187 |
| Bibliographie.....   | 188 |
| <b>6. Investir dans la terre, la pierre ou les affaires au Sénégal :<br/>la prime aux migrants et à leurs proches?</b> ..... | 191 |
| <i>Cris Beauchemin et Cora Mezger</i>  |     |
| Introduction.....  | 191 |
| Migrations et investissements : un bref état des savoirs.....  | 194 |

|   |            |
|---|------------|
| <i>Pourquoi les migrants investiraient-ils dans leur pays d'origine? ...</i>  | 194        |
| <i>La migration peut-elle jouer un rôle d'ascenseur social?.....</i>  | 197        |
| <i>Les migrants facilitent-ils l'investissement des non-migrants?.....</i>  | 200        |
| <i>Que sait-on des relations entre migrations et investissements<br/>au Sénégal? .....</i>  | 203        |
| <i>Comment aller au-delà dans l'étude des relations entre migration<br/>et investissement?.....</i>   | 205        |
| Les enseignements de l'enquête MAFE-Sénégal .....   | 209        |
| <i>Migrer pour investir? .....</i>  | 209        |
| <i>Les migrations réduisent-elles les inégalités?.....</i>  | 220        |
| <i>La migration des uns favorise-t-elle l'investissement des autres?.....</i>   | 226        |
| Conclusion et discussion .....  | 229        |
| Bibliographie.....  | 233        |
| Annexe 1 .....  | 237        |
| Annexe 2 .....  | 238        |
| <b>7. L'encadrement des retours au Sénégal : logiques politiques<br/>et logiques de migrants.....</b>   | <b>241</b> |
| <i>Marie-Laurence Flahaux et Lama Kabbanji</i>  |            |
| Introduction.....   | 241        |
| Les motifs des migrations de retour au Sénégal .....  | 245        |
| Les dispositifs d'encadrement des migrations de retour au<br>Sénégal : lutter contre la migration irrégulière et promouvoir le<br>développement ..... | 246        |
| <i>Objectif 1. Promouvoir le lien entre migration et développement ..</i>   | <i>248</i> |
| <i>Objectif 2. Promouvoir la migration légale<br/>à travers les programmes de migration<br/>temporaire de main-d'œuvre .....</i>                      | <i>252</i> |
| <i>Objectif 3. Lutter contre la migration irrégulière :<br/>de l'aide au retour « volontaire » à l'expulsion .....</i>                                | <i>254</i> |
| Logiques politiques et logiques des migrants : convergence ou<br>divergence? .....  | 258        |
| <i>Les politiques prônant le développement du pays d'origine.....</i>   | <i>259</i> |
| <i>La promotion de la migration légale à travers les programmes<br/>de migration temporaire de main-d'œuvre.....</i>                                  | <i>262</i> |
| <i>Les mesures relatives aux migrants irréguliers : encourager<br/>et contraindre au retour.....</i>  | <i>264</i> |

|  |            |
|--|------------|
| Conclusion.....  | 272        |
| Annexe 1 .....   | 275        |
| Annexe 2 .....   | 277        |
| Bibliographie.....   | 278        |
| <b>8. Dakar, après le retour... Le devenir professionnel<br/>des migrants .....</b>  | <b>281</b> |
| <i>Cora Mezger et Marie-Laurence Flabaux</i>   |            |
| Introduction.....  | 281        |
| Que sait-on sur la réinsertion professionnelle des migrants<br>de retour?.....   | 285        |
| <i>Que dit-on sur l'importance du capital humain et financier?.....</i>  | <i>285</i> |
| <i>Que dit-on sur l'importance de la préparation du retour? .....</i>  | <i>288</i> |
| <i>Et que dit-on sur l'importance du contexte dans les pays d'origine?</i>   | <i>290</i> |
| <i>Contexte de réinsertion: le marché du travail à Dakar .....</i>   | <i>290</i> |
| Résultats.....   | 293        |
| <i>Quel est le statut professionnel des migrants de retour à Dakar?<br/>(Statistiques descriptives) .....</i>  | <i>293</i> |
| <i>Quel est le rôle des caractéristiques individuelles sur le statut<br/>professionnel des individus (non-migrants et migrants<br/>de retours confondus)?.....</i> | <i>297</i> |
| <i>Quel est l'impact des différentes expériences de la migration<br/>et du retour sur le statut professionnel actuel des individus?.....</i>                       | <i>300</i> |
| Discussion et conclusion .....   | 314        |
| Bibliographie.....   | 317        |
| Annexe A.....  | 318        |
| Annexe B.....  | 320        |
| Annexe C1 .....  | 321        |
| Annexe C2 .....  | 322        |
| <i>Conclusion générale.....</i>  | <i>327</i> |
| <i>Lama Kabbanji</i>   |            |
| <i>Les pratiques des migrants congolais et sénégalais répondent-elles<br/>aux attentes politiques? .....</i>   | <i>328</i> |
| <i>Postface .....</i>  | <i>333</i> |
| <i>Bernard Mumpasi Lututala</i>  |            |
| Bibliographie.....   | 337        |

# Introduction

*Cris Beauchemin et Bruno Schoumaker*

L'immigration africaine est devenue, depuis 2005, un objet quasi obsessionnel des discours politiques européens. Cette année-là, les images des tentatives de migrants africains tentant de passer les hautes et multiples barrières de barbelés des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla au Maroc ont été si bien relayées par les médias en Europe qu'elles ont profondément marqué les esprits. Elles ont provoqué une réponse presque immédiate des chefs d'État européens qui, réunis à Hampton Court en décembre 2005, ont lancé les prémices de « l'Approche globale des migrations ». À mesure que se précisait cette nouvelle politique migratoire européenne, les migrations africaines n'ont cessé d'occuper une place à part, prépondérante parmi les autres flux, dans les discours politiques<sup>1</sup>. Cette focalisation de l'Europe sur l'immigration africaine reflète l'inquiétude de certains des États qui la composent, au rang desquels la France occupe une place de premier choix. Dans le courant des années 2000, ses gouvernements successifs ont accordé à l'immigration africaine une attention toute particulière, stigmatisant à l'intérieur les populations déjà accueillies issues d'Afrique subsaharienne (rendues, par exemple, responsables des émeutes de 2005 dans les banlieues françaises) et focalisant à l'extérieur leurs efforts diplomatiques de formalisation d'une nouvelle politique de contrôle des migrations. Ainsi, en 2009, dans son discours de

1. Le lecteur curieux pourra juger lui-même de la place accordée à l'Afrique dans cette politique en consultant les documents de la Commission européenne librement accessibles sur Internet. Voir, par exemple: *The Global Approach to Migration one year on: Towards a comprehensive European migration policy*, Communication from the commission to the Council and the European Parliament (COM/2006/735 final). Disponible sur : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2006:0735:FIN:EN:PDF> (consulté le 22 octobre 2012).

fin d'exercice de ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux jugeait important de préciser que, en 19 mois, il avait accompli 22 visites en Afrique. De fait, entre 2007 et 2009, sept des huit Accords de gestion concertés des flux migratoires et de codéveloppement ont été signés avec des pays africains. Ceci illustre bien le traitement de choix dont les migrations africaines ont fait l'objet en Europe dans la première décennie du *xxi*<sup>e</sup> siècle. À quel point était-ce et est-ce encore justifié ?

Le spectacle de « l'assaut » de Ceuta et Melilla ou des pirogues s'échouant sur les côtes de l'Espagne ou de l'Italie dans les années suivantes a certes marqué les esprits. Mais témoigne-t-il vraiment d'une « invasion » africaine ? Plusieurs articles scientifiques ont conclu par la négative en compilant les données disponibles sur les migrations (De Haas, 2008 ; Lessault and Beauchemin, 2009). Ils rappellent clairement qu'il n'y a pas, en Afrique subsaharienne, d'exode à destination des pays développés. Parmi les plus de 25 ans, moins d'une personne sur 100 née au Sud du Sahara vivait en l'an 2000 dans l'un des pays de l'OCDE. Dans tout l'ensemble des régions en voie de développement, seule l'Asie présente un taux légèrement inférieur (0,8 %). Celui de l'Afrique du Nord est trois fois supérieur (2,9 %) et celui de l'Amérique centrale atteint même 11,9 %. Les Subsahariens ont donc une faible propension à émigrer vers les pays du Nord. Un autre résultat va à l'encontre des idées reçues : les migrants africains ne sont pas simplement des miséreux sans instruction. De fait, les plus instruits sont proportionnellement plus nombreux à partir vers les pays de l'OCDE : 12,9 % des subsahariens qualifiés (ayant reçu au moins 13 ans d'instruction) vivent dans les pays de l'OCDE, un niveau qui est seulement dépassé par celui de l'Amérique centrale où il atteint 16,9 %.

Le niveau relativement faible de l'émigration subsaharienne, tous niveaux d'instruction confondus, à destination des pays développés ne doit pas masquer le fait que les Subsahariens sont par ailleurs très mobiles. En fait, c'est surtout à l'intérieur de leur continent qu'ils migrent. Dans les années 1990, on estimait en moyenne que cinq personnes sur 1 000 changeaient de pays à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest en l'espace d'une année. Au même moment, moins de 2 individus sur 1 000 migraient entre les pays de l'Union européenne (Bocquier, 1998). En l'an 2000, sur 100 personnes nées en Afrique de l'Ouest mais résidant hors de leur pays de naissance, 61 vivaient dans un autre pays de la sous-région (l'Afrique de l'Ouest), huit vivaient en

Afrique centrale et une en Afrique du Nord; restaient une minorité hors du continent africain: 15 personnes en Europe, six en Amérique du Nord et neuf dispersées dans d'autres pays (De Haas, 2008). Bien sûr, ces moyennes sous-régionales ne sont pas représentatives de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne et elles masquent des disparités entre pays. Mais elles témoignent bien du fait que l'émigration africaine à destination de l'Europe est loin d'être massive.

D'ailleurs, en Europe, les subsahariens représentent une minorité des immigrants non communautaires. Aucun pays subsaharien ne figure dans le top 20 des immigrés les plus nombreux dans l'Europe des 27 en 2008 (Eurostat, 2011). Et, au total, les Subsahariens ne représentent que 10,3 % des citoyens de pays tiers résidant dans l'UE-27 en 2010<sup>1</sup>. On pourrait objecter que ce sont là des statistiques officielles et qu'elles ne rendent pas compte de l'immigration irrégulière, dans laquelle les Subsahariens sont supposés jouer un rôle de premier plan. Mais précisément, les quelques données dont on dispose montrent là encore une distorsion extraordinaire entre la perception commune, dont rendent compte médias et discours politiques, et les faits statistiques. On a cherché à estimer en France la part de la population originaire d'Afrique subsaharienne dans l'ensemble de la population immigrée. Les résultats bruts du recensement indiquent qu'ils représentaient 9 % en 1999 (sans inclure les irréguliers). En adoptant systématiquement des hypothèses qui tendent à majorer leur poids relatif dans un calcul intégrant les irréguliers, on en est venu à estimer qu'ils représentent 11 % des immigrés. Avec ou sans les irréguliers, ils forment bien une petite minorité de la population immigrée en France. Et dans les pays d'Europe du Sud, Espagne et Italie, où s'opèrent les « débarquements » de migrants clandestins en provenance d'Afrique, les Subsahariens représentent aussi une minorité des populations régularisées (et donc anciennement irrégulières). En Espagne, 14 % des bénéficiaires de la régularisation de 2000 étaient issus du sud du Sahara, la proportion tombant à 6 % l'année suivante. En Italie, les Subsahariens formaient 14 % de l'ensemble des régularisés en 1998, et seulement 5 % en 2002. Au total, on est bien loin de l'image convenue

1. *Statistiques sur la migration et la population migrante*, Eurostat [Données d'octobre 2011]. Disponible sur [http://ep.eurostat.ec.europa.eu/statistics\\_explained/index.php/Migration\\_and\\_migrant\\_population\\_statistics/fr#Les\\_flux\\_migratoires](http://ep.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Migration_and_migrant_population_statistics/fr#Les_flux_migratoires) (consulté le 24 octobre 2012).

d'une invasion africaine, même s'il est vrai que la population subsaharienne a eu tendance à croître en Europe ces dernières années du fait de son caractère récent (Hatton et Williamson, 2011).

On est donc en Europe dans une situation de paradoxe à l'égard de l'immigration africaine : alors qu'elle est clairement minoritaire en termes statistiques, elle occupe une place majeure dans les discours politiques, et même dans les crédits publics dédiés à la gestion des migrations, comme on le verra dans le premier chapitre de ce livre. Dans ce contexte, l'ambition de cet ouvrage est de contribuer à dépassionner les débats sur les migrations subsahariennes en apportant des éléments factuels, essentiellement statistiques, sur ces migrations. En fait, ce livre – et le projet dont il est issu – est construit sur la conviction que ce que l'on peut qualifier d'une « obsession africaine » vient d'une méconnaissance profonde des migrations de ce continent, méconnaissance qui tient largement au fait que très peu de données sont disponibles pour analyser ces mouvements de populations. C'est pour combler cette lacune que le projet MAFE (Migrations entre l'Afrique et l'Europe) a été conçu<sup>1</sup>. Il ne vise pas à se substituer aux statistiques officielles produites par les États sur les stocks d'immigrés ou les flux d'immigration. Son objectif est plutôt de produire des données d'enquêtes permettant d'apporter un regard complémentaire. Il vise ainsi à produire des mesures sur des flux souvent négligés par les statistiques publiques (les retours vers l'Afrique, par exemple) ou encore des analyses fines sur les causes et les conséquences des migrations. Cet ouvrage rassemble les premiers résultats du projet MAFE. Essentiellement basé sur des analyses quantitatives, il intègre aussi des données qualitatives qui permettent d'approfondir la compréhension de phénomènes qui échappent aux statistiques.

### « Migrations africaines »

En deux mots, la première partie du titre de ce livre exprime deux partis pris essentiels. Le premier réside dans le choix de parler de « migrations » plutôt que d'« immigration ». L'une des hypothèses fondamentales du projet MAFE est que les migrations africaines ne sont pas à sens unique. Qu'il y ait une immigration africaine en Europe ne fait pas de doute, mais nous voulions tester l'idée qu'il existe aussi des

1. Pour plus de détails sur le projet MAFE, voir : <http://mafeproject.site.ined.fr>.

flux substantiels de migrations de l'Europe vers l'Afrique. C'est pourquoi le terme « entre » est sans doute le plus important du titre du projet « Migrations entre l'Afrique et l'Europe ». Il faut souligner d'emblée que la plupart des États européens sont démunis pour mesurer l'émigration, c'est-à-dire les flux de départ à partir de leur territoire. Pour la plupart, ils ne disposent d'aucune mesure : seule est comptabilisée l'immigration. Les départs relèvent d'une sorte d'impensé et les médias en parlent d'ailleurs très peu, sauf épisodiquement pour évoquer la question des accompagnements à la frontière, comme si les départs n'étaient jamais vraiment volontaires. Pourtant, les quelques estimations disponibles montrent que les flux de sorties ne sont pas négligeables<sup>1</sup>. S'agissant spécifiquement des migrations ouest-africaines, une étude fondée sur des enquêtes réalisées dans sept pays africains, a montré que les 22 000 départs enregistrés à destination de l'Europe en 1990 ont été compensés par 6 600 retours. Autrement dit, entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, on compte un retour pour trois départs (Bocquier, 1998). Si le solde migratoire est incontestablement positif en Europe et négatif en Afrique, il reste que les flux de l'Europe vers l'Afrique ne sont pas négligeables. Les données des enquêtes du projet MAFE permettent d'approfondir cette question des migrations de retour des Africains. Analysant l'évolution des flux migratoires, le chapitre 3 montre ainsi que les migrations de retour des Sénégalais et des Congolais ont tendance à régresser, probablement en lien avec le durcissement de la politique migratoire. Tout se passe comme si les migrants prenaient moins le risque de rentrer quand le contexte politique ne leur permet pas de partir à nouveau s'ils ne réussissent pas leur réinsertion au pays.

Titrer « migrations africaines », au pluriel, plutôt qu'« immigration africaine », au singulier, témoigne d'un second parti pris : nous voulions marquer le fait que les migrations africaines sont multiples. Cette pluralité ne tient pas simplement au fait qu'elles sont constituées d'aller-retour. Elle témoigne aussi du fait que l'Afrique est un vaste continent et que les logiques qui animent les migrants peuvent varier fortement d'une région d'origine à l'autre, de même que peuvent varier les effets des migrations sur ces régions. Elle tient enfin au fait que les destinations des migrants subsahariens sont multiples : comme on l'a montré plus haut, l'Europe n'est ni leur unique ni leur principale destination. Ils peuvent migrer à l'intérieur de leurs frontières, à l'intérieur

1. Pour la France, voir, par exemple : H. Le Bras, 2007, p. 41-76.

du continent africain et même préférer d'autres horizons que l'Europe en se tournant du côté de l'Asie ou de l'Amérique du Nord. Rendre compte avec détails de toute cette variété des migrations africaines est une ambition qui dépasse largement le périmètre de cet ouvrage. Ce dernier y contribue cependant de deux modestes façons. La première consiste à comparer, comme dans les chapitres 2 et 4, les migrations internationales intracontinentales (c'est-à-dire intérieures à l'Afrique) et extracontinentales (essentiellement à destination de l'Europe). La seconde consiste à apporter des éléments de comparaison sur les migrations de deux pays bien distincts à plusieurs égards, bien que tous deux emblématiques des migrations subsahariennes vers l'Europe : la République démocratique du Congo et le Sénégal. Des multiples différences entre ces deux pays, on pourra retenir notamment que la RDC a connu une succession de crises politiques et économiques au cours des dernières décennies, alors que le Sénégal est d'une remarquable stabilité politique, et n'a pas connu de crise économique comparable à celle subie par les Congolais. En outre, alors que de nouvelles opportunités se sont ouvertes à proximité du Congo depuis la fin des années 1990 (fin de l'*apartheid* en Afrique du Sud, fin de la guerre en Angola), les destinations traditionnelles des Sénégalais perdaient de leur attractivité (Côte d'Ivoire, Gabon). Ces différences de contexte ne sont pas sans impact sur les migrations des populations de ces deux pays.

### « Le codéveloppement en questions »

Pour expliquer que les migrations africaines sont devenues un objet politique quasi obsessionnel, nous avons évoqué plus haut le caractère spectaculaire des tentatives menées par certains migrants pour entrer en Europe. Leurs images ont marqué les esprits en diffusant l'impression d'une invasion. Un second facteur contribue à expliquer ou renforcer cet imaginaire : la pauvreté des populations dans la plupart des pays subsahariens. Les relations entre migrations et développement sont complexes<sup>1</sup>, mais l'idée que les Africains fuient massivement en Europe pour échapper à leur misère, économique et

1. Cette introduction n'est pas le lieu d'une discussion approfondie des relations entre migrations et développement. On se contentera de souligner dans cette note qu'il n'y a pas de relation linéaire entre migration et développement et que, contrairement aux idées reçues, le développement tend à favoriser les migrations qu'il ne les freine. Pour plus de détails, le lecteur intéressé pourra lire par exemple : Guilmoto et Sandron, 2003 et Massey, 1988.

politique, est profondément ancrée dans les esprits. Du coup, l'état du développement en Afrique laisserait présager un exode durable à destination de l'Europe. S'inscrivant dans cette lecture, l'Union européenne, dans la lignée de plusieurs de ses États membres, en est venue à promouvoir le développement des pays africains comme moyen de réduction de l'émigration. Les politiques de développement se sont ainsi vues associées aux politiques de gestion des flux migratoires (à ce propos, voir le chapitre 2 de cet ouvrage). Dans le même temps, alors qu'était reconnue la manne des transferts financiers réalisés par les migrants vers leurs pays d'origine<sup>1</sup>, ceux-ci ont été propulsés par les États, européens aussi bien qu'africains, au rang d'acteurs essentiels du développement. De là est née, institutionnellement, la notion de codéveloppement, que nous mettons en questions dans le titre et le contenu de cet ouvrage. L'interrogation centrale qui parcourt l'ouvrage est la suivante : à quel point est-il pertinent et raisonnable d'attendre des migrants qu'ils jouent un rôle essentiel dans le développement de leur pays ? Sans nier les actions ponctuellement entreprises par certains migrants à titre individuel ou collectif pour contribuer au développement de leur pays, nous menons des analyses, essentiellement statistiques, pour mesurer et comprendre les logiques des transferts que les migrants réalisent vers leur pays d'origine.

À cet égard, l'ouvrage multiplie les points de vue en abordant successivement les transferts de biens et d'argent à destination des parents restés au pays (chapitre 4), le rôle des migrants dans l'amélioration des conditions d'habitat des ménages (chapitre 5), les investissements directement réalisés par les migrants dans différents secteurs (chapitre 6), et les transferts de savoir-faire accumulés par les migrants de retour pendant leur expérience à l'étranger (chapitre 8). Même si les migrations peuvent avoir une contribution positive sur les conditions de vie, sur les qualifications des migrants de retour ou encore sur la qualité des logements, le développement du pays d'origine ne semble pas être le moteur essentiel des activités des migrants. Les effets ne sont pas toujours ceux attendus, et les relations entre migrations et développement doivent être nuancées.

1. En témoigne l'édition 2006 du rapport annuel de la Banque mondiale qui était dédié aux migrations. World Bank, 2006.

## « Essai de démographie politique »

Le sous-titre de ce livre ne fait pas référence à une sous-discipline constituée, mais témoigne plutôt de la démarche qui a guidé notre projet depuis sa conception jusqu'à la diffusion des résultats. Il s'agit de « démographie politique » dans le sens où nous avons mobilisé les outils de la démographie pour essayer de répondre à des préoccupations politiques. Nos questions de recherche ont été définies à l'occasion d'échanges multiples avec des représentants à la fois de la société civile (membres d'associations de migrants ou acteurs d'organisations non gouvernementales<sup>1</sup>) et d'institutions gouvernementales qui interviennent dans le domaine des migrations. La conduite du projet lui-même a consisté à mêler analyse des politiques et analyse démographique : nous avons voulu interroger la formulation des politiques pour identifier les hypothèses sous-jacentes sur lesquelles elles ont été fondées (et qui sont souvent des idées préconçues) pour, ensuite, chercher dans quelle mesure ces hypothèses sont vérifiées lorsque l'on étudie les comportements des populations, en particulier ceux des migrants. C'est ainsi que l'on a testé, par exemple, dans le cas sénégalais, l'idée que les migrations internationales sont un facteur déterminant de l'investissement individuel (chapitre 6). Enfin, nous avons voulu restituer nos résultats aux « praticiens » des migrations (associations de migrants, ONG d'aide au développement et de soutien aux migrants, représentants d'institutions gouvernementales), lors d'une table ronde organisée à Dakar et réunissant des acteurs européens aussi bien qu'africains<sup>2</sup>. Associer recherche et dialogue politique est une tâche ardue : d'un côté, les chercheurs ne disposent pas toujours des sources qui leur permettent de répondre aux questions que se posent les acteurs du terrain ; d'un autre côté, les calendriers de la recherche (temps long) et du politique (temps court) se superposent

1. Le projet MAFE-Sénégal a notamment fait l'objet d'un partenariat avec l'ONG ENDA Tiers Monde, grâce à un financement du conseil régional d'Île-de-France (programme PICRI : Partenariat institutions citoyens pour la recherche et l'innovation, 2006).
2. Table ronde co-organisée par l'INED et ENDA Tiers Monde et co-financée par l'INED et l'AFD (Agence française de développement) intitulée « Entre parcours de vie des migrants et attentes politiques, quel co-développement en Afrique subsaharienne ? » (Dakar, 21 novembre 2009). Le compte-rendu des discussions de la table ronde est disponible dans C. Beauchemin, *et al. Entre parcours de vie des migrants et attentes politiques, quel codéveloppement en Afrique subsaharienne ? Sept communications scientifiques présentées lors de la Table ronde sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe (Projet MAFE)*, Paris, INED, 2010.

difficilement, de sorte qu'il est difficile d'apporter des réponses dans les moments où elles sont les plus attendues. Notre expérience de dialogue politique demeure modeste et elle appelle des prolongements.

## Un projet au long cours

Les résultats présentés dans ce livre constituent une étape importante d'un projet qui le dépasse. Le projet MAFE a commencé à germer en 2005 et va continuer à faire l'objet de nouvelles analyses pendant plusieurs années au-delà de la publication de cet ouvrage. Le grand enjeu du projet MAFE était de réaliser des enquêtes socio-démographiques permettant d'apporter de nouvelles données pour étudier les migrations africaines, leurs tendances, leurs causes, leurs conséquences. Comme nous l'expliquons dans le premier chapitre, il était nécessaire d'enquêter à la fois en Afrique et en Europe. Et comme nous voulions pouvoir parler des « migrations africaines » au pluriel, il nous fallait travailler sur plusieurs flux représentatifs de différentes parties du continent. Aux migrations sénégalaises et congolaises se sont ensuite ajoutées les migrations ghanéennes. Il a fallu plusieurs années et beaucoup de tâtonnements pour concevoir un seul et même dispositif d'enquêtes qui soit applicable *in fine* à trois pays africains et six pays européens. Dans cet ouvrage, nous présentons des résultats de l'enquête MAFE-Sénégal et de l'enquête CEMI-Congo qui était une préfiguration de l'enquête MAFE-Congo. La comparaison Sénégal-Congo n'est encore que partielle. Mais de nouvelles publications sont d'ores et déjà en préparation pour comparer plus systématiquement, sur la base d'enquêtes identiques, les migrations sénégalaises, congolaises et ghanéennes.

## Bibliographie

BEAUCHEMIN C. *et al.*, 2010, *Entre parcours de vie des migrants et attentes politiques, quel codéveloppement en Afrique subsaharienne? Sept communications scientifiques présentées lors de la Table ronde sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe (Projet MAFE)*, Paris, Ined.

BOCQUIER P., 1998, « L'immigration ouest-africaine en Europe : une dimension politique sans rapport avec son importance démographique », *La Chronique du Ceped*, vol. 30, n° 4.

DE HAAS H., 2008, « The Myth of Invasion: Irregular Migration from West Africa to the Maghreb and the European Union », *Third World Quarterly*, vol. 29, n° 7, p. 1305-1322.

EUROSTAT, 2011, *Migrants in Europe: A statistical portrait of the first and second generation*, Luxembourg, Publications Office of the European Union.

## Migrations africaines: le codéveloppement en questions

GUILMOTO C. Z. et SANDRON F., 2003, *Migration et Développement*, Paris, la Documentation française.

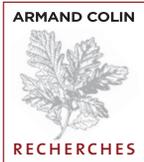
HATTON T. et WILLIAMSON J., 2011, «Are Third World Emigration Forces Abating?», *World Development*, vol. 39, n° 1, p. 20-32.

LE BRAS H., 2007, *Les Quatre Mystères de la population française*, Paris, Odile Jacob, p. 41-76.

LESSAULT D. et BEAUCHEMIN C., 2009, «Ni invasion, ni exode: regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25, n° 1, p. 163-194.

MASSEY D., 1988, «Economic Development and International Migration in Comparative Perspective», *Population and Development Review*, vol. 14, n° 3, p. 383-413.

WORLD BANK, 2006, «Global economic prospects 2006: economic implications of remittances and migration».



# MIGRATIONS AFRICAINES : LE CODÉVELOPPEMENT EN QUESTIONS

**D**epuis le milieu des années 2000, les débats sur l'immigration en Europe se sont très largement focalisés sur les migrations africaines. Pour autant, les migrations d'Afrique subsaharienne demeurent largement méconnues et « l'engouement » dont elles font l'objet est sans mesure avec leur poids statistique. En complément du contrôle des frontières, le codéveloppement est apparu comme un nouveau dispositif politique associant gestion des migrations et promotion du développement.

L'ouvrage confronte les attentes des politiques du codéveloppement avec les résultats d'enquêtes, observant ainsi les liens entre migrations et développement en Afrique subsaharienne. À l'examen des politiques, fondé sur l'étude de textes officiels européens et africains et sur des entretiens avec des praticiens, répond l'analyse des comportements des populations à travers l'exploitation d'entretiens menés avec des migrants et surtout l'analyse statistique de données originales collectées dans le cadre du projet Migration entre l'Afrique et l'Europe (MAFE).

Cet ouvrage se présente comme un essai de démographie politique. Sa démarche consiste à questionner, par l'étude des populations, les hypothèses qui sous-tendent les politiques en matière de migration et développement.

**Cris Beauchemin**, chercheur à l'Ined (France), est l'initiateur du projet MAFE, qu'il a coordonné en collaboration avec **Lama Kabbanji** (France), chercheuse au Ceped (France). **Papa Sakho**, enseignant-chercheur à l'Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), a assuré la responsabilité du projet au Sénégal. Et **Bruno Schoumaker**, professeur à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique), a conduit le volet congolais du projet.